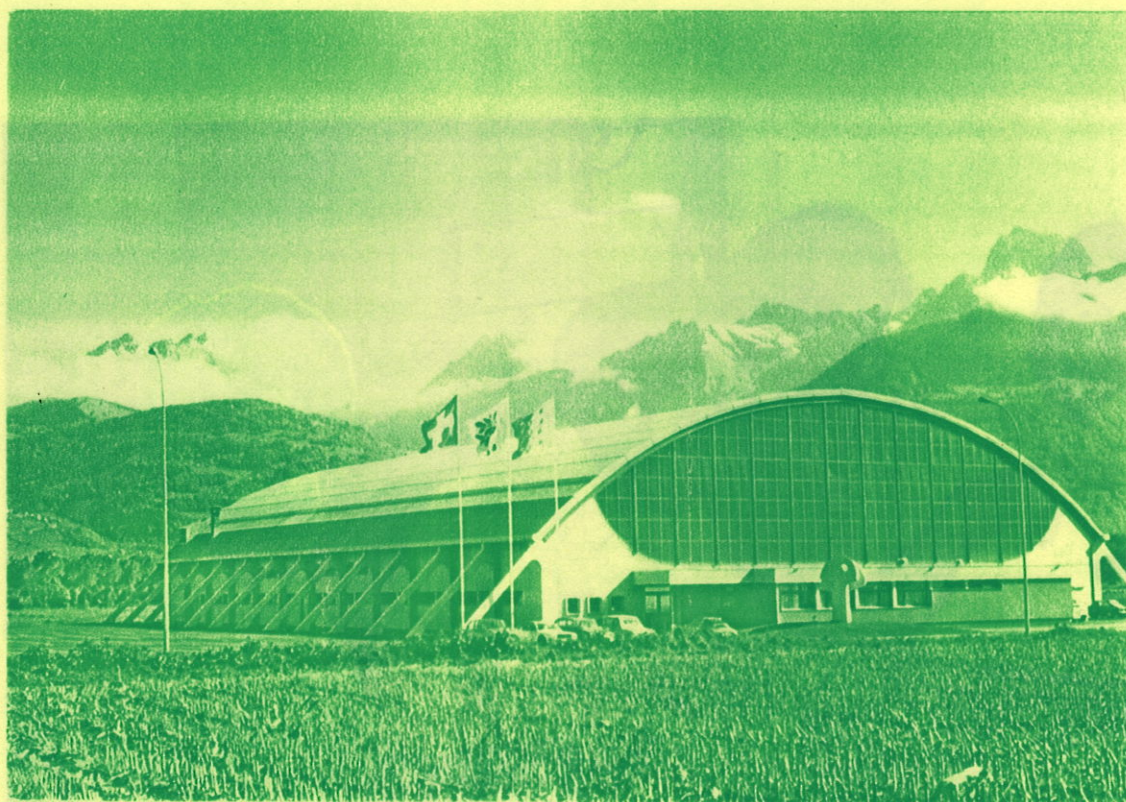


PATI INFO

Bulletin d'information de
l'Association des
Patinoires
Artificielles
Romandes

1990 ~ juin ~ no 7

Monthey vous salue...



... et à le plaisir de se présenter

ne restez pas A PART! adhérez à l'A.P.A.R.



MONTHEY



Patinoires romandes au Verney



IMPERATIF : PROFESSION A REVALORISER

Presque trente patinoires artificielles en Suisse Romande, une centaine en Suisse, des patinoires de station, des patinoires intermédiaires et des patinoires urbaines selon notre essai de classification et de catégorisation.

De nouveaux projets en vue, la Vallée de Joux, Morges, Sion, Vallorbe, le développement des sports de glace est actif et dynamique.

Ces patinoires à bâtir, à exploiter, à entretenir exigent des investissements importants, des millions pour la construction, des milliers de francs pour l'exploitation et l'entretien.

Pour gérer tout cet ensemble, des hommes. Des hommes appelés chef de glace, ouvrier d'exploitation, aide-opérateur, à l'occasion concierge-responsable - directeur. Des hommes, la plupart du temps trop peu nombreux, avec des horaires démentiels et surtout non reconnus professionnellement. La plupart des patinoires romandes "tournent" avec un personnel insuffisant et exigent, répétons-le, l'impossible de la part de leur personnel. Précisons notre exemple : la saison de glace dure, en moyenne six mois par année au minimum. Actuellement, l'ensemble des patinoires fonctionne sept jours par semaine avec une durée d'exploitation moyenne de 14 heures par jour sans compter la préparation de la glace. Or, il faut prendre conscience que certaines patinoires, durant la saison d'hiver, engagent "UN" employé d'exploitation (exemple heureusement rare aujourd'hui mais bien réel) ou "DEUX" employés. Ces gens là, presque des missionnaires vont donc travailler durant six mois, sept jours par semaine, avec une présence horaire variant entre 9 heures et 16 heures par jour. Et cette situation va se reproduire à l'automne 1990 dans plusieurs patinoires !

Je n'insisterai pas sur la variété de la profession, du chauffeur de la surfaçeuse en passant par le nettoyage des toilettes, les réparations des portes, des boiseries, des sanitaires, bref un éventail parfait des tâches pour le petit débrouillard.

Le constat de la situation est que l'emploi d'ouvrier d'exploitation ou de chef de glace est peu attrayant et que les conditions de travail découragent les candidats potentiels et rendent le recrutement difficile, voire impossible.

Nous devons donc réagir rapidement. La Société des Patinoires Artificielles de Suisse et l'A.P.A.R. doivent prioriser le dossier de reconnaissance de la profession auprès de l'OFIAMT et tout mettre en oeuvre afin que cette reconnaissance se concrétise au plus tôt.

Parallèlement, une action de sensibilisation doit être mise sur pied afin de convaincre les instances politiques de nos institutions (communes, privées, sociétés anonymes, coopératives, etc.) et de leur faire comprendre que la gestion d'équipements de plusieurs millions doit être faite par des professionnels et des techniciens maîtrisant leur secteur d'intervention. La génération des "spécialistes - généralistes - bénévoles" touche à sa fin et la relève doit être planifiée et préparée.

Une équipe dynamique, apte professionnellement et techniquement à gérer des installations et des équipements modernes et sophistiqués est le gage de l'évolution de notre profession. De plus, elle permettra d'offrir aux utilisateurs des conditions idéales et optimales pour la pratique de leurs activités en toute sécurité, à la satisfaction de chacun.

Objectif prioritaire, notre profession à revaloriser jusqu'à la reconnaissance officielle par l'OFIAMT.

Et dans quelques années, le chef de glace ou l'ouvrier d'exploitation qui se présente ou explique sa profession pourra confirmer que les installations sont gérées par des professionnels et suscitera ainsi des vocations en faveur de la profession plutôt que de JETER UN GRAND FROID DANS LE DOS...

Pierre Gueissaz

UN PATRON
ce n'est rien d'autre
qu'un employé dont
personne n'a voulu

© 1989

PATIN-POTIN

L'Assemblée générale de la S.P.A.S. s'est déroulée les 29 et 30 mai dernier au Moléson en présence de 14 romands en provenance de 11 patinoires. Les heures supplémentaires ne font pas peur à nos collègues qui préparaient avec entrain le "WORK-SHOP" du matin, aux petites heures, à Bulle, dans une ambiance feutrée... Fribourg, La Chaux-de-fonds, Tramelan et Meyrin, étaient en tête du peloton. Etonnant nos collègues, ils étaient beaucoup plus discrets lors des ateliers de travail du matin...

AVIS DE RECHERCHE

Gaston Pelletier et Michel Perriard sont portés disparus. Ils ont été aperçus pour la dernière fois à Bulle le 30 mai 1990 entre 01h00 et 03 heures. On les attend toujours au Moléson? Des nouvelles à la rédaction du Pati-Info?

Une directrice des patinoires à Lugano

Quelle bonne surprise au Moléson que de découvrir la présence du Tessin et surtout de faire connaissance avec Madame Manuela Becucci, directrice de la patinoire de Lugano et ce, depuis plusieurs années.

Madame Becucci nous a fait part de ses projets, préoccupations et réalisations et semble tout à fait à l'aise avec les clubs de hockey et utilisateurs pas toujours intéressés à collaborer.

Nous allons lui faire parvenir les nouvelles de l'APAR, le "Pati-Info" et l'inviter à notre prochaine séance à moins que la Romandie ne choisisse le Tessin.

Une absence remarquée

Au Moléson toujours et à Bulle aussi, une absence de taille, un silence imposant. Notre ami Ernesto, en poste à Cochabamba.

Heureusement nous avons pensé à lui et lui avons envoyé une carte postale que chacun pourra apprécier à sa juste valeur...

A toute vitesse

Je cours porter mon courrier car notre imprimeur en chef (FC) me menace de couper les rotatives... Et merci d'avance pour vos "Patin-Potin" du prochain numéro.

FLASH - INFO

A Malley.. Lors de la lecture des comptes, le poste de frais généraux [téléphone] a donné lieu à de grandes discussions et ceci eu égard à son importance. Il a même été question d'augmenter la location des heures de glace, afin de pallier à cette situation.

En dernière minute, mais sous toute réserve, 3 patinoires seraient incriminées dans cette affaire, il y aurait un certain centre dans les Montagnes et un autre au bord du lac, le téléphone de la Direction de Malley serait sur écoute.....

Selon les renseignements que nous avons obtenus de la rédaction de Malley SA, le **PATI-INFO** serait le principal responsable.....
Affaire à suivre.....

Visibilité et sécurité routière

Les propriétaires intéressés sont avisés que toute végétation (arbres, arbustes, haies vives, rosiers grimpants, ronces, etc.) doit être tenue constamment affranchie de tout entrave en bordure de la voie publique.

Aux croisées des routes, débouchés de chemins et tournants, toute haie vive doit être taillée périodiquement.

Les branches qui dépassent les limites de propriétés et peuvent gêner les piétons dans l'usage normal du trottoir doivent être coupées inexorablement.

Les signaux routiers doivent rester parfaitement visibles tout au long de l'année.

Les haies, les branches, les arbres et même l'herbe ou les céréales ne doivent pas les cacher.

Pour tous les problèmes de sécurité, les

intéressés peuvent s'adresser au préposé à la sécurité de la Police Municipale de Monthey.

Police Municipale de Monthey

Je cherche à Monthey

FEMME DE MÉNAGE

3 x 3 heures par semaine.

Tél. 71 55 59 l'après-midi

Duo pour mariages

ORCHESTRE ANIMATEUR « LES RAMONEURS »

Téléphone (025) 81 20 26

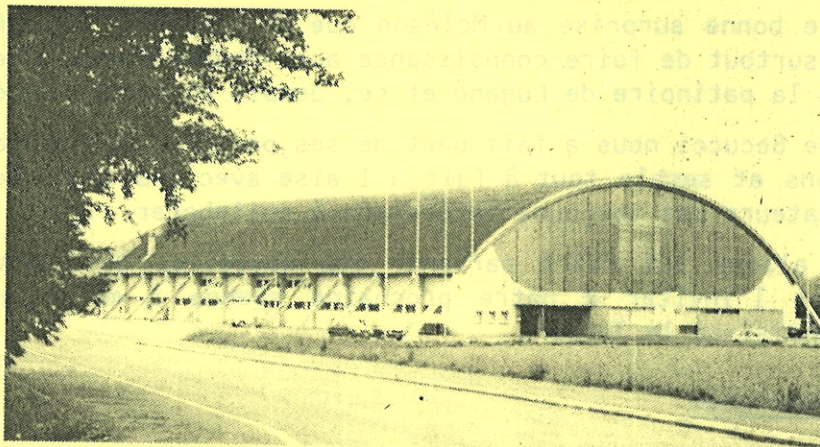
Sport ou musique

La musique doit céder le pas aux sportifs. C'est en effet la Patrouille des glaciers qui sévit dans les pages de votre quotidien. Souffrant d'un cruel manque de place, musiciens et musiciennes devront patienter jusqu'à mardi pour le compte

rendu du 37e Festival de l'Union chorale du Centre à Ardon ainsi que celui de la 27e Amicale des fanfares du val d'Hérens, à Vex.

Avec toutes nos excuses...

Rentabilité d'abord



MONTHEY — Un pour tous, tous pour un: tel pourrait être le mot d'ordre de l'Association des patinoires artificielles romandes qui, pour sa deuxième année d'existence, tenait, ce week-end, ses assises en terre montheysanne. Planifier le calendrier des matches de hockey de la ligue suisse; inventorier les manifestations sportives et extra-sportives

puvant partiellement éponger les déficits d'exploitation; opter pour des techniques modernes susceptibles de diminuer les charges énergétiques d'exploitation tout en formant un personnel qualifié... tels furent les problèmes abordés en priorité lors de ces assises présidées par M. Pierre Guéissaz.

pb

Echallens-Monthey 1-2 (1-1)
L'équipe du Gros-de-Vaud finit à neuf
Sevré de victoires depuis cinq semaines, Monthey a enfin renoué avec le succès. Il a réagi positivement après l'ouverture du score par les Vaudois. Très nerveux, ceux-ci ont eu deux expulsés.

À VENDRE aux Aunaires Monthey
TERRAIN de 1200 m² env. avec **GRAND CHALET 2 appa** 1000 m³ (curieux, s'abstenir).

Conférence reportée

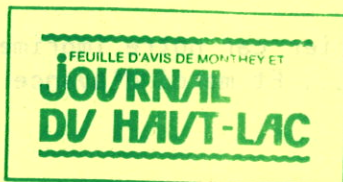
La conférence de presse prévue pour ce dernier vendredi soir par le Basketball-Club Monthey a dû être reportée.

Certains renseignements n'avaient pas pu être obtenu assez tôt et un coup de téléphone du Bernex-Basket, promis, n'avait pas été effectué.

TOMBOLA DE LA CHORALE DE MONTHEY

- N°s 1450
- 1670
- 1775
- 1905

retirer chez J.-L. Marmillod, commerce de vins, Monthey.



le chablaisien

Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais

Entraîneur foot, diplôme cherche

ÉQUIPE avec ambition.

Faire offres sous chiffre 5284 à My OFA, Orell Fussli Publicité SA, 1870 Monthey.

Vingt-huit premiers communiant à Monthey

Théâtre du Crochetan - Monthey: Mardi 15 mai «L'Avare» de Molière avec Michel Bouquet

ASSEMBLEE GENERALE A.P.A.R.MONTHEYSamedi 5 mai 1990Liste des présences :

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Patinoire</u>
BAUMANN	Jean	Moutier
CHEVILLAT	François	Moutier
SEYDOUX	Georges	Monthey
SCHUPBACH	Jean-René	Monthey
PILLER	Daniel	La-Chaux-de-Fonds
PELLETIER	Gaston	Fribourg
CROCI	Gino	Saignelégier
ZIMMERMANN	Marc	Neuchâtel
RACINE	Gilbert	Neuchâtel
ZADIK	Jacqueline	Sion
VERMESSE	Bernard	Meyrin
JEAN-MAIRET	Eric	Les-Ponts-de-Martel
REDARD	Gérald	Yverdon-les-Bains
JORNOD	Charles	Saint-Imier
MONNERAT	Régis	Saint-Imier
GUEISSAZ	Pierre	Lausanne, Malley

Excusés :

VUILLEUMIER	Jean-Claude	Tramelan
BROSI	Hans-Rudi	Bienne
VOGEL	Christian	Martigny

Le président, Pierre Gueissaz, remercie au nom de l'association, la municipalité de Monthey, pour son hospitalité et son aimable accueil.

La séance se déroule ensuite selon l'ordre du jour.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 1989, Yverdon-les-Bains

Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

Le Président rappelle brièvement pour les nouveaux membres et les invités les buts de l'Association, selon les statuts.

Rétrospective de l'assemblée générale.

Assemblée constitutive : le 26 mars 1988 à Saignelégier

9 patinoires présentes

6 excusées

- Adoption des statuts - buts Association.
- Nomination du Comité de direction (mandat 2 ans) : P. Gueissaz, E. Bolle-Picard, G. Croci, M. Balestra, J.-R. Schupbach, (M. Testori).
- Définition des mandats.

Rapport d'activité 1989 - 1990

a. Activités générales

Trois séances de Bureau de Direction, deux séances de l'APAR, deux parutions du Pati-Info, l'Assemblée générale de la SPAS, le cours des maîtres de glace à Saignelégier, la négociation avec la LSHG et les arbitres, le projet d'établissement des calendriers, l'information à diffuser auprès des Patinoires, l'effort de recrutement des membres potentiels à l'APAR, voici les nombreuses activités réalisées par votre association durant l'année 1989 - 1990, activités détaillées comme suit.

b. Mandats 1989 - 1990

1. Parution du bulletin d'information "Pati-Info"

No 5 juin 1989

No 6 décembre 1989

No 7 juin 1990

Commentaires : Recherchons désespérément des collaborateurs, des articles, de la documentation, etc.

2. Etablissement du calendrier en Suisse romande (collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres).

Rencontre avec Messieurs Roland Pelletier, Werner Schnyder, André Uldry, Claude Bernard, Michel Biollay, le 23 novembre 1989 à Lausanne (PV Pati-Info no 6) Gino Croci, Ernesto Bolle-Picard et Pierre Gueissaz.

Constat de la situation LSHG - arbitres - APAR.

Rencontre positive et constructive

Nouvelle réunion fixée en mars 1990

Expérience concrète en région pour la saison 1990 - 1991

3. Promotion, information, recrutement, affiliation des patinoires artificielles romandes à l'APAR.

17 patinoires romandes affiliées

Effort de recrutement à intensifier

Impact régional

Chaque canton doit intervenir auprès de "ses" patinoires et les convaincre d'adhérer à notre association.

4. Organisation d'un séminaire à l'intention des maîtres de glace, responsables, directeurs des patinoires.

Saignelégier 12 et 13 septembre 1989

Organisation SPAS, participation nationale

Excellente organisation et programme intéressant

Expérience à renouveler sur le plan romand en 1990.

c. Réunions du Comité de direction

1. Séance du 8 novembre 1989 à Monthey

Préparation de la rencontre LSHG - Arbitres - APAR

2. Séance du 23 novembre 1989, à Lausanne

Rencontre LSHG - Arbitres

3. Séance du 21 mars 1990, à Neuchâtel

Préparation de la séance : Etablissement des calendriers.

d. Réunions de l'APAR

1. Séance du 23 novembre 1989, à Lausanne

Pati-Info No 6

2. Séance du 31 mars 1990, à Yverdon

Collaboration LSHG - Arbitres - APAR

Etablissement des calendriers.

e. Réunions de la SPAS

1. Assemblée générale SPAS le 8 juin 1990 à Engelberg

- Participation romande importante

9 patinoires : Monthey, Yverdon, Bienne, Lausanne-Malley, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Tramelan, Lausanne, Porrentruy.

13 participants.

SPAS peu reconnue par la LSHG.

Projet d'engagement d'un secrétaire général permanent par la SPAS.

f. Cotisations 1989 - 1990

Fr. 100.-- par patinoire

Ouverture d'un compte de chèques APAR No 10-19744-5

15 patinoires affiliées (+ 2 dès avril 1990).

Délégués romands à la Spas : Daniel Piller et Gino Croci
Rapport d'activités par Gino Croci

Deux démissions au Comité de Direction, pour cause de départ :

- M. Ernesto Bolle-Picard, secrétaire

- M. Michel Testori, trésorier

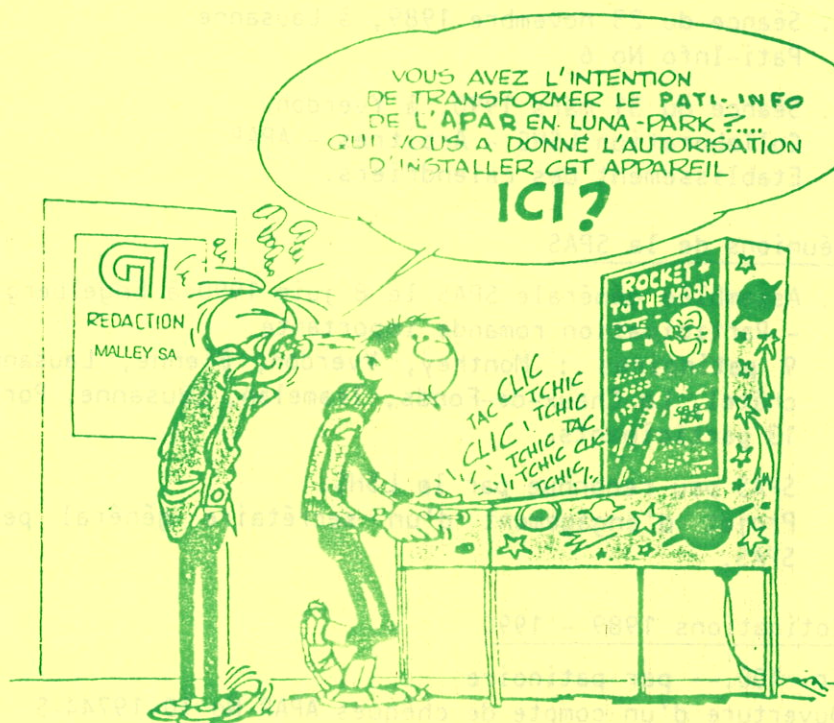
Projet d'engagement d'un administrateur général permanent au sein de la SPAS.

Conclusion

L'APAR termine sa deuxième année d'activité sur une réflexion interrogative? Les actions posées correspondent-elles aux attentes et aux besoins réels de ses membres? Les résultats obtenus ou souhaités favorisent-ils votre intervention dans votre milieu? En un mot, l'Association vous est-elle utile?

Plus que jamais je demeure convaincu que notre action, pas toujours éclatante, est nécessaire et permet de créer des liens qui consolident ou concrétisent l'amitié et la solidarité entre nous. Comme l'année dernière, j'insiste sur une implication et une participation active afin que nous restions dynamiques et efficaces. Je vous invite à réfléchir aux mandats 1990 - 1991 et à nous formuler vos souhaits concrètement. J'aimerais remercier Ernesto Bolle-Picard et Michel Testori pour leur collaboration et leur disponibilité et tous mes collègues du Comité de Direction pour leur ouverture d'esprit et leurs idées.

En route vers une troisième année que je vous souhaite enrichissante sur le plan professionnel et surtout placée sous le signe de l'innovation, de l'engagement et de l'action.



3. Rapport du caissier

A. P. A. R.

Patinoires romandes contactées par lettre en juin 1989 :	27
Patinoires affiliées à l'A.P.A.R.	: 17 *
Patinoires avec cotisations 1989-1990 (Fr. 100.--)	: 14
1. Centre de Loisirs des Franches-Montagnes	100.--
2. Patinoire des Lovières - Tramelan	100.--
3. Centre Sportif de l'Ancien-Stand - Sion	100.--
4. Patinoires du Littoral - Neuchâtel	100.--
5. Patinoire d'Y Coor - Montana	100.--
6. Sté Coopérative - Patinoire de la Prévôtoise Moutier	100.--
7. Centre Intercommunal de Glace de Malley - Prilly	100.--
8. Stade des Congrès - Bienne	100.--
9. Patinoires de Montchoisi et la Pontaise - Lausanne	100.--
10. Patinoire Communale de St-Léonard - Fribourg	100.--
11. Patinoire d'Erguel - St-Imier	100.--
12. Patinoire des Mëlèzes - La chaux-de-Fonds	100.--
13. Patinoire d'Ajoie S.A. Porrentruy	100.--
14. Patinoire couverte et halle polyvalente - Monthey	100.--
Rappel par lettre le 30 avril 1990 :	
15. Société Coopérative de la Patinoire d'Yverdon	

Total cotisations 1989 - 1990 :	Fr. 1'400.--
solde au 31 mars 1989 :	Fr. 925.--
Cotisations 1988 - 1989 en retard	Fr. 400.--
Intérêt net	Fr. 6.90
Total en caisse	<u>Fr. 2'731.90</u>
Dépenses : Cadeau E. Bolle-Picard	Fr. 138.--
Apéritif réunion LSHG-Arbitres APAR	<u>Fr. 69.40</u>
 SOLDE en caisse le 2 mai 1990 :	 Fr. 2'524.50
	=====

* Patinoires de Martigny et Les Ponts-de-Martel, membres pour 1990-1991

4. Rapport des vérificateurs des comptes

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire des membres de
l'ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES ROMANDES (A.P.A.R.)
à Monthey, le 5 mai 1990

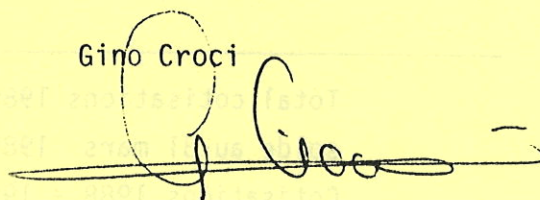
Monsieur le Président,
Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels arrêtés au 31 mars 1990.

Nous avons constaté que les écritures comptables sont tenues avec exactitude.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'Assemblée d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Gino Croci



Suite au rapport du vérificateur, Gino Croci, les comptes sont reconnus exacts et le vérificateur recommande à l'assemblée de les approuver, ce qui est fait à l'unanimité.

5. Décharge du Comité

Le Comité de direction est déchargé, à l'unanimité et avec remerciements pour le travail accompli.

6. Acceptation des nouveaux membres

Durant l'année 1989 - 1990, trois nouvelles patinoires ont demandé leur adhésion à l'association. Il s'agit des patinoires suivantes :

- Monthey
- Martigny
- Les Ponts-de-Martel

Les trois nouveaux membres sont acceptés à l'unanimité et par acclamation, par l'assemblée.

7. Nomination du Comité de Direction 1990 - 1991

Le mandat du Comité de Direction arrive à terme et l'assemblée doit procéder à l'élection d'un nouveau comité. En cours de mandat, les démissions suivantes ont été enregistrées :

- Michel Balestra
- Michel Testori
- Ernesto Bolle-Picard

Remplacements en cours de mandat :

- François Chevillat
- Marc Zimmermann

Le Comité de Direction accepte une réélection in corpore, pour un mandat de 2 ans, selon la composition suivante :

- Gino Croci, Saignelégier
- Jean-René Schupbach, Monthey
- François Chevillat, Moutier
- Marc Zimmermann, Neuchâtel
- Pierre Gueissaz, Lausanne-Malley

Accepté à l'unanimité.

Nomination du Président:

M. Daniel Piller, propose Pierre Gueissaz

Accepté à l'unanimité et par acclamation.

M. Pierre Gueissaz propose la nomination de personnes ressources dans le but de prendre la responsabilité de certains dossiers.

- M. Georges Seydoux, Monthey, assumera le poste de trésorier
- M. Gérald Redard, Yverdon-les-Bains, mandat à définir

Accepté à l'unanimité.

8. Préparation de l'Assemblée générale annuelle de la SPAS des 29 et 30 mai 1990, au Moléson

M. Gino Croci donne toutes les informations concernant le déroulement de ces deux journées et invite les patinoires romandes membres de la SPAS à participer nombreuses aux débats.

M. Daniel Piller fait un bref résumé des activités du Comité de la SPAS au cours des derniers mois écoulés. Un rapport complet sera distribué à tous les membres de la SPAS, après l'Assemblée générale du 29 mai 1990, au Moléson. Nous renonçons donc à le retranscrire ici.

M. Georges Seydoux rappelle que la SPAS dépense des montants élevés pour la traduction simultanée ainsi que la traduction de certains documents de l'allemand en français. Il nous informe qu'il est disposé à traduire certains P.V. ou documents divers et son offre sera transmise à la SPAS.

9. Bilan du projet de calendrier avec la L.S.H.G. et établissement d'une marche à suivre pour la saison 1990 - 1991

L'évaluation complète des deux ans de travail avec la L.S.H.G. figurera dans le prochain "Pati-Info". La rencontre tenue à Yverdon le 31 mars 1990 entre la L.S.H.G., les arbitres et l'APAR laisse entrevoir une collaboration véritable entre les trois parties concernées.

L'expérience concrète de l'établissement des calendriers en collaboration directe entre la L.S.H.G. et les directions de patinoire devrait se réaliser pour la saison 1990 - 1991.

L'idéal serait de pouvoir avancer les dates d'établissement des calendriers.

Les représentants romands de la L.S.H.G. nous communiqueront les dates et échéanciers de la L.S.H.G. en fonction des priorités et directives préétablies.

Notre objectif commun avec la L.S.H.G., sur le plan romand, reste le même que l'année dernière, c'est-à-dire de faire correspondre l'ordre de priorité d'accès à la glace et celui de l'établissement des calendriers.

Une relation de "partenariat" véritable et réel est souhaitée entre les deux instances afin de contribuer à un climat favorable et à favoriser la promotion du hockey sur glace.

Les patinoires romandes doivent participer et prendre leurs responsabilités tout au long de la démarche proposée.

Une implication réelle est le critère indispensable au succès de cette opération qui a nécessité, à ce jour, passablement d'énergie...

10. Mandats 1990 - 1991

Responsables

- | | |
|---|---------|
| 1. Parution du bulletin d'information "Pati-Info"
Parution trimestrielle (juillet - octobre - décembre - mars) | PG |
| 2. Etablissement du calendrier en Suisse romande
Collaboration avec la LSHG
- Démarche à suivre | GC + FC |

3. Promotion, information, recrutement, affiliation
des Patinoires

Comité +
membres

4. Organisation d'un séminaire à l'intention des
maîtres de glace, responsables des patinoires.

MZ + JRS

Autres mandats

- Achats en commun (stratégie, démarche)

MZ +

11. Cours des maîtres de glace APAR - 1990

Le cours de maîtres de glace organisé par l'APAR aura lieu à Neuchâtel le 21 août 1990. Les organisateurs du cours, Marc Zimmermann et Jean-René Schupbach distribuent le programme et donnent toutes les informations nécessaires au bon déroulement de cette journée.

Une date à réserver immédiatement! (programme en annexe).

Concerne : Cours destiné aux chefs et employés d'exploitation des patinoires artificielles romandes.

DATE : 21 août 1990
LIEU : Patinoires du Littoral,
4, quai R.-Comtesse
2000 Neuchâtel
RESPONSABLES DU COURS : Jean-René Schupbach
Marc Zimmermann
PRIX : Fr. 85.-

PROGRAMME

- 0900 Arrivée et accueil des participants, au Restaurant des Jeunes Rives (tél. (038) 25.25.17). Café et croissants.
- 0930 Présentation de la maison GLASSEY de Martigny, représentant suisse de la maison YORK - froid industriel - par son ingénieur de vente M. Perret-Gentil.
- 0945 Exposé par M. Madevon, ingénieur de vente de la maison YORK:
"TECHNIQUE DU FROID, AMMONIAC, FREON."
- 1000 Questions et discussion ouverte avec l'orateur.
- 1100 Exposé et visite des installations par M. G. Racine, chef d'exploitation des Patinoires du Littoral et officier-instructeur auprès du Bataillon Sapeurs-pompiers de la Ville de Neuchâtel :
"SECURITE DANS LES PATINOIRES, ALARMES INCENDIE ET AMMONIAC, EVACUATION"
- 1200 Apéritif offert par les Patinoires du Littoral.
- 1230 Repas. 15.-, boisson comprise, à la charge des participants.
- * * * * *
- 1400 Exposé et exercices pratiques par M. B. Matthey, ingénieurs-conseils S.A., à Montézillon :
"RECUPERATION D'ENERGIE"
M. Matthey a participé à la construction et/ou la modernisation des patinoires de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Les Ponts-de-Martel, pour ce qui est des systèmes de récupération d'énergie.
Exposé et exercices pratiques par M. C. Trachsel, ingénieurs-conseils S.A., à Saint-Blaise :
"TECHNIQUES D'ECONOMIE D'ENERGIE..."
M. Trachsel procède actuellement à une étude des patinoires de Suisse sur ce thème.
- 1500 Questions et discussion ouverte avec les orateurs.

NB : Le cours ne pourra avoir lieu qu'avec la participation d'au moins 20 personnes

12. PATI-INFO

La parution du bulletin d'information "Pati-Info" est prévue selon une cadence trimestrielle (juillet - octobre - décembre - mars).

Cette cadence ne peut plus être respectée car les informations des "patinoires" ne suivent pas. Alors écrivez-nous, racontez-nous vos activités chez vous, vos réussites surtout, les mauvaises expériences aussi, mais donnez-nous de vos nouvelles.

Echéancier à respecter! Merci d'avance.

13. Recherche de nouveaux membres

3 nouvelles patinoires en 1989 - 1990

- Monthey
- Martigny
- Les Ponts-de-Martel

Une nouvelle demande d'affiliation :

- Meyrin

Constat : 18 patinoires actives membres de notre association.

Patinoires romandes non membres de l'APAR

1. Leysin
2. Le Locle
3. Morges
4. Sierre
5. Villars
6. Vallée de Joux (attend la construction de son Centre sportif)
7. Champéry
8. Château-d'Oex
9. Fleurier
10. Verbier

Un effort de recrutement pour l'année 1990 - 1991. Chaque sous-région romande contacte les patinoires non membres situées dans la zone géographique proche afin de les informer et de les convaincre à adhérer..

14. Divers

Les cotisations demeurent fixées à Fr. 100.-- pour l'année 1990-1991.

Un grand projet pour 1991

Voyages d'études à Paris d'une durée de 3 à 4 jours au mois de mai 1991. Visite de Bercy et du Zénith, rencontres professionnelles avec les responsables concernés, échanges d'expériences, aspect technique des installations, location des surfaces et du matériel, organisation des manifestations, etc.

Dates prévues : mai 1991 - Formule économique - Informations supplémentaires à venir -

Faites-nous connaître votre intérêt ?

Lausanne-Malley, le 11 mai 1990

Le rapporteur : Pierre Gueissaz

SEANCE du 31 mars 1990 à YVERDON restaurant LA GRANGE

Rencontre LSHG - ARBITRES - APAR

Sont présents pour la LSHG :

Monsieur Roland **Pelletier**

Alain **Duvoisin**

Rolf **Lehmann**

André **Uldry**

Philippe **Duvoisin**

Claude **Bernard**

pour les arbitres :

Monsieur Michel **Biollay**

pour les patinoires

Monsieur Gino **Crocci**, Saignelégier

Gérald **Redard**, Yverdon

Jean-Claude **Vuilleumier**, Tramelan

Charles **Jornos**, St-Imier

Régis **Monnerat**, "

Marcel **Aubry**, Porrentruy-Ajoie

Gaston **Pelletier**, Fribourg

Marc **Zimmermann**, Neuchâtel

Jean-René **Schüpbach**, Monthey

Pierre **Gueissaz**, Lausanne

Alain **Lusa**, Moutier

François **Chevillat**, Moutier

En ouvrant la séance, le Président de l'APAR, Pierre Gueissaz, adresse ses remerciements aux personnes présentes et qui ont bien voulu se déplacer pour cette rencontre. Le but premier de cette séance n'est pas de régler des comptes, mais bien au contraire de travailler dans un esprit constructif afin de pallier aux différents problèmes de certaines patinoires provenant de la mise sur pied des calendriers de la LSHG.

Afin de prouver que ce rêve peut devenir réalité, le Président donne la parole à Gino Crocci et Roland Pelletier, responsable pour la LSHG

de la région Neuchâtel-Jura-Jura bernois.

Gino Crocci depuis deux ans nous sommes organisés de la façon suivante :
en mai discussion entre les Clubs et les responsables des patinoires.

Juin-juillet planification entre les directeurs et le responsable de la LSHG pour la 2ème, 3ème et 4ème ligue et ceci en fonction de la planification de la 1ère ligue établie par M. Rolf Lehmann.

août assemblée avec le responsable de la LSHG, les Clubs et les responsables des patinoires.

Il ne reste que de solutionner le plan d'occupation des Juniors, malheureusement celui-ci arrive un peu tard ce qui provoque des lacunes dans cette planification.

Roland Pelletier n'a rien à ajouter aux dires de Gino Crocci. Toutefois il est nécessaire de demander l'accord des Clubs sur la manière de faire étant donné que ceux-ci sont les uniques partenaires de la LSHG. Cette procédure est reconnue valable et très positive.

En conséquence et sur cette base un tour de table est demandé par le président. Malheureusement il est constaté que les problèmes sont différents en fonction des patinoires et des différentes régions. De plus, le cas Juniors pose de nombreux problèmes eu égard à l'importance du travail sur les épaules d'une seule personne. De plus, il est fait mention d'un département de championnat, organe suprême de la LSHG celui-ci est responsable de l'organisation du championnat. En ce qui concerne M. Biollay représentant des arbitres, il s'agit de digérer les planifications qui lui sont imposées en fonction de l'effectif à disposition.

En résumé : pour les patinoires : heures prioritaires
patinoires naturelles
nombre des clubs locataires

pour la LSHG exigences des clubs
championnat corporatif prioritaire sur
le championnat LSHG

pour les Arbitres contingent à disposition
planification des matches

Eu égard à cette situation et dans un esprit constructif, Monsieur Rolf Lehmann fait la proposition suivante :

En date du 9 juin 1989 et suite à l'Assemblée romande les responsables adresseront un pré-calendrier au président de l'APAR, Monsieur Pierre Gueissaz, l'ensemble de ces informations sera encarté dans le **Pati-info**.

Sur la base de cette proposition constructive, le président remercie Monsieur Rolf Lehmann pour cette ouverture ainsi que toutes les personnes présentes.

Patinoire prévôtoise, Moutier

F. Chevillat

Pati-croquis

Il y a au moins deux façons de parler d'une ville qu'on aime. On peut le faire avec l'esprit. On peut le faire avec le coeur.

Avec l'esprit et la rigueur des chiffres, Neuchâtel c'est 34.532 habitants répartis sur 1749 hectares de terre communale. C'est de nombreux établissements d'enseignement supérieur, dont certains ont une réputation internationale. C'est aussi le siège du Centre suisse d'électronique et de microtechnique et de la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique.

Neuchâtel, c'est ~~une~~ une bibliothèque et des musées aux collections prestigieuses, 30 sociétés de musique, de chant et de beaux-arts, 108 sociétés sportives dont une équipe de football, Neuchâtel Xamax, en tête du classement au cours de ces dernières années.

Parler de Neuchâtel avec le coeur, c'est sortir des chiffres pour dire les beautés de sa vieille ville restaurée avec goût, sa zone piétonne, une des plus importantes et des mieux réussies de Suisse, son lac et ses vignobles. C'est dire aussi une âme et un esprit qui ne se laissent pas facilement décrire, mais rendent cette ville chère à ceux qui l'habitent.

C'est enfin 1749 hectares d'espoir de bonheur. Car Neuchâtel sort lentement mais sûrement d'une crise qui a laissé des traces. Le chômage y a sévi plus qu'ailleurs en Suisse, et les finances publiques s'en sont péniblement ressenties. Mais loin de se laisser abattre par ces difficultés, les autorités de la Ville ont au contraire trouvé l'énergie et les moyens de réaliser d'importants investissements sportifs. Elles ont en effet compris que le sport moderne est une activité complexe parce qu'il est à la fois moyen de formation de la jeunesse, facteur de promotion sociale, détente et loisirs pour les uns, spectacle pour d'autres. Dans tous les cas, il exige des installations modernes et des espaces en suffisance.

Capitale d'un canton qui déploie une importante activité afin d'adapter son tissu industriel aux exigences de demain, Neuchâtel se doit également de contribuer à accroître l'attrait de la région tout entière en mettant à la disposition du public et des clubs les infrastructures indispensables.

C'est ainsi qu'au cours de ces dernières années, la Ville a construit, seule ou avec d'autres partenaires, une patinoire couverte, une patinoire extérieure, un curling, une salle omnisports, un mur d'escalade, un mini-golf, un terrain d'athlétisme, ainsi qu'un nouveau centre de natation qui comprendra piscine couverte, bassin olympique, bassin des plongeurs, bassin ludique et deux toboggans.

Mais l'attractivité ne saurait être que sportive. C'est la raison pour laquelle Neuchâtel a consacré des montants importants en faveur de ses musées et s'apprête à déposer dans son jardin anglais un nouveau théâtre, "magnifique bête qui semble venue d'une autre galaxie".

Pour conclure, un ancien recteur de notre université résumait avec bonheur ce que nous pensons de notre ville: "Neuchâtel, c'est une grande ville dans une petite". Notre ambition est de tout mettre en oeuvre pour améliorer encore les avantages de la grande ville tout en préservant le cadre exceptionnel et la qualité de vie qui font le charme de la petite.

Et c'est à visiter les deux que nous vous invitons très cordialement.

Blaise Duport
Conseiller communal
directeur des Sports



Sur la patinoire de Sion jusqu'au 2 septembre
petit monde fou, fou, fou !

EQUILIBRE

Case Postale 330 / 1951 SION
tel : 027 / 232 . 756

**EQUILIBRE : DES ANIMATIONS
JEUNESSES ORIGINALES.**

Voilà aujourd'hui une année que quatre maîtres d'éducation physique, Antoine COPPEY - Nicolas METRAILLER - Pierre DEMONT - Kurt FREYSINGER, animent la patinoire de Sion pendant la belle saison. EQUILIBRE, c'est l'esprit qu'ils s'efforcent

d'apporter à chaque jeune désireux de s'éclater dans une ambiance dynamique, où les relations avec les autres sont privilégiées.

Nous sommes des passionnés d'équilibre et de freestyle et nous avons le fervent désir de communiquer notre enthousiasme aux jeunes avides de s'exprimer dans un sport grisant défiant les lois de l'équilibre et de l'apesanteur.

En créant «EQUILIBRE» , nous voulons améliorer l'image sportive de la ville de Sion. Nous sommes convaincus de nos idées et de l'évolution qu'elles peuvent apporter au tourisme séduois par une amélioration de la qualité de ses services. Nous voulons aussi éduquer les jeunes au sport dans une ambiance saine et à l'abri des danger de la circulation.

«EQUILIBRE» veut par ses activités responsabiliser les jeunes en les intéressant à la réalisation du centre: aménagement et entretien de la place et du matériel, création et construction de pistes d'entraînement, participation à l'organisation et à la surveillance des diverses activités, aide et conseils aux plus jeunes et aux débutants.

«EQUILIBRE» veut que le **fairplay** règne dans son enceinte.



LA PATINOIRE

La patinoire plein-air me semble un lieu privilégié pour y installer un centre de loisirs. Cet emplacement est inoccupé durant six mois environ et ce pourrait être un joker pour un centre sportif, d'avoir dans son périmètre une place constamment animée durant la belle saison, pour les jeunes de la ville qui recherchent toujours plus d'occasions de se divertir. L'espace à disposition est vaste, ce qui permet d'envisager un concept polysportif : skateboard, rollerskate, vélo trial, monocycle ... Un emplacement où l'on peut pratiquer plusieurs disciplines : le rêve !!

La patinoire offre l'avantage de présenter 1800 m² de surface plane et roulante pour autant que le béton soit de bonne qualité. Elle est équipée d'un éclairage pour les soirées, d'une sonorisation pour les manifestations, de gradins pour les spectacles. Elle est facile à aménager, accessible aux véhicules et entourée d'une enceinte. Elle offre des locaux pour l'indispensable atelier, le rangement du matériel, les vestiaires, les locaux techniques.

Tout le monde pourra profiter d'une infrastructure de ce type. Les écoles de la ville, les clubs sportifs, les diverses associations... S'initier, se perfectionner, s'entraîner, se détendre, échanger. L'esprit Equilibre dans toute son intégrité!!

Faites vivre une surface morte durant la belle saison en y créant un jardin d'Equilibre.

Un dossier concernant le matériel peut être commandé auprès d'Equilibre, case postale 330, 1951 Sion.

Pour un budget de moins de Fr. 100 000.-, vous pouvez créer un centre polysportif bien équipé, axé sur les sports modernes et funs, une place de jeux, un endroit sympa et dynamique au cœur de votre ville



P O R T R A I T M I N U T E

Identité	Baumann Jean, M o u t i e r
Age	63 marié sans enfant
Fonction	responsable de département dans le décolletage + responsable du bâtiment à la patinoire
Principale qualité	la précision bien sûre
Principal défaut	La précision.....
Hobby + sports	la montagne, la marche
Déteste	les rendez-vous manqués
Plus mauvais souvenir	décès du père
Plat préféré	pour un montagnard - le jambon de campagne
Musique préférée	avec un petit coup d'accordéon
Lecture	avide des nouvelles du jour
Plus grande réalisation	la couverture de la patinoire, refusée deux fois en votations communales.



Montney

avec un petit coin d'écotourisme

SAISON 2010-2011

à la recherche de nouvelles idées



La ville de Monthey

Aux yeux du voyageur qui emprunte l'autoroute, en direction du Valais, par les hauts de Montreux, le lac Léman, fait brusquement place à une vaste plaine verdoyante.

Une frange boisée, forêt amazonienne en miniature, cache en son sein, le delta du Rhône aujourd'hui bien sage et protégé des vents du Nord de charmants villages chablaisiens.

La plaine chablaisienne, du vieux latin Capo Lago, ondulant sous la fraîcheur de la Vaudaire, trouve ses origines aux flancs de la formidable muraille formée par les Dents de Morcles et des Dents du Midi, dôme de glaces et d'abîmes, supporté par le magnifique arc-boutant de l'arrête de Valère.

Cet impressionnant mouvement architectural géologique avait déjà séduit Victor Hugo, en séjour à Montreux et naturellement inspiré l'architecte de notre patinoire, Albert Berrut.

Sur le cône de déjection formé par la Vièze se trouve la cité de Monthey, bourgade aux 13 000 habitants, qui se réchauffe au soleil levant.

Un petit air de Savoie

A moitié ouvrière et à moitié bourgeoise cette ville a conservé les apparences de ses origines savoyardes et s'est élevée par son caractère entreprenant, au niveau de chef-lieu informel du Chablais.

Sur ses coteaux, des rives du Rhône aux pieds des Dents du Midi, se cultivent quelques parchets de vigne et fleurissent au printemps, les chataigniers et de nombreuses essences méditerranéennes.

Son vieux château, les murs de ses vieux quartiers racontent encore l'histoire des comtes de Savoie et renvoient l'écho des proclamations des franchises de bourgeoisie.

Et aussi cité rebelle

Des noms de rue, des plaques commémoratives rappellent les actes un peu rocambolesques d'insoumission de certains de ses enfants, tels le Gros-Belley, Paul Guillot et ses compagnons, face aux Excellences de Sion.

Enfin, lasse de guerilla, la cité se mit sérieusement au travail à la fin du siècle passé, transférant son ardeur contestataire dans le Carnaval qui, une fois l'an, l'autorise à re-devenir la petite cité frondeuse et gouailleuse.

Un départ économique

La volonté des gens du nord et le savoir faire des migrants du sud ont, dans ce creuset de cultures, donné naissance à une ère industrielle, aujourd'hui encore, en constante évolution.

Parmi les ténors de l'industrie locale, Ciba-Geigy n'a cure d'agrandir ses unités de production chimique; pour sa part Giovanola, industrie métallique, se signale par ses remontées mécaniques, ses conduites d'eau forcées, ses ponts, alors que l'usine de Djévah produit le fameux diamant synthétique utilisé en micromécanique.

Et les loisirs...

Ceux-ci ne sont pas négligés.

Distraire et informer la population laborieuse, c'est la mission de Radio Chablais, radio locale dynamique et bien soutenue par ses auditeurs.

L'arrière pays aux stations connues de Champéry, Morgins et les Portes du Soleil offre aux amateurs de sports de plein air de grandes possibilités, en toutes saisons.

Septante-deux sociétés sportives, culturelles ou sociales aux programmes d'activité bien remplis facilitent l'approche des loisirs et de la détente.

De nombreuses salles de gymnastique, deux piscines dont l'une couverte, des terrains de sport et d'athlétisme, une halle et des courts de tennis, ainsi qu'une patinoire artificielle, satisfont le sportif en tous genres.

Les amateurs d'art culturel se retrouvent, pour leur part, au théâtre de poche, à la grande salle et, last but not least, au très récent théâtre du Crochetan, dont on dit qu'il est un des plus beaux lieux de spectacle de Romandie.

Au gré de sa promenade, le flaneur découvrira, également quelques belles batisses, témoins d'une prospérité passée, une grande place bordée de terrasses animées, le vieux pont, ainsi que les quais de la Vièze, le tout abondamment fleuri par une municipalité soucieuse de son patrimoine.

Et la patinoire

Plus prosaïquement, il aurait fallu présenter Monthey à travers sa patinoire couverte-halle polyvalente, qui avec ses dix ans d'exploitation a aussi sa petite histoire.

Les premiers pas du patineur montheytan

De par sa situation géographique et touristique, déjà décrite, la région de Monthey succomba, dans les années trente, également à l'engouement du ski.

Si en 1939, deux clubs de ski sont fondés, profitant des récentes remontées mécaniques de Champéry - Planachaux, les 'mordus' du patin doivent se contenter, alors d'un terrain situé à l'entrée sud de la localité, au lieu dit Les Illettes, endroit bien ombragé en hiver qui facilitait la formation de glace, souvent bien compromise par un coup de föhn.

Si certains trouvent leur plaisir sur la patinoire naturelle de Morgins située à une altitude plus favorable, d'autres mieux lotis évoluent sur la patinoire, déjà artificielle de Villars.

En 1942, se constitue le Hockey-Club Monthey. Pendant des années ses membres complètent leur entraînement sur la patinoire de Villars, tout comme les écoliers montheyens, qui y font leurs premiers pas.

Chronique d'une petite idée qui se réalise

Suite à l'insistance répétée d'amis de sports de glace, emmenés par Jacques Nicolet, ancien membre du HC Monthey, un groupe favorable à une patinoire artificielle se crée.

Nous sommes dans les années 1973-75.

Par une saine réflexion, ce groupe arrive à conclure qu'une salle polyvalente - patinoire couverte, doit, dans leur conception combler une profonde lacune sur le plan des loisirs et des sports en ville de Monthey. Le ski, devenu populaire, demeure un sport coûteux dont la pratique pose, parfois, des problèmes financiers à de très nombreuses familles.

Un palliatif devait être trouvé. Ce groupe mesurait déjà les éléments bénéfiques qu'une telle réalisation apporterait à la jeunesse et était convaincu, ainsi, de promouvoir le développement de nombreuses entreprises amorcées et de donner à notre cité, une animation sociale nouvelle.

Les autorités communales de Monthey reconnaissent le bien-fondé des arguments, classe la réalisation de ce complexe en priorité dans le plan des investissements 1975 - 78. Cependant, pour des raisons budgétaires, cette décision est reportée.

En février 1976, le conseil communal, mandate le groupe d'initiés d'analyser les possibilités de réalisation.

Le 17 avril 1978, ce groupe adresse au conseil communal, pour sanction, une première étude, effectuée en une dizaine de mois et qui porte sur la construction et la gestion d'une patinoire artificielle.

En automne 1977, son implantation est décidée au lieu dit 'Verney' nouvelle zone sportive prévue dans le plan d'extension.

Au départ, cette réalisation devait s'opérer en deux étapes - construction d'une patinoire artificielle ouverte, à concevoir pour être couverte, dans une deuxième étape.

Au vu des expériences recueillies auprès de nombreuses patinoires suisses et pour assurer une utilisation optimale de la glace, dès le début, indépendamment des conditions atmosphériques, ces options furent abandonnées et un champ de glace fermé, retenu.

Le 16 mai 1978, après de nombreux remaniements, la variante d'une patinoire couverte et halle polyvalente était acquise et sa

mise en chantier, décidée.

Le coût total est budjeté à 3 900 000 Fr et sa réalisation reviendra à 4 345 575,50 Fr, très exactement.

Caractéristiques de la construction

La couverture de la construction repose sur une ossature de forme symétrique, composée de 'fermes' de bois collé. Pour remédier à la mauvaise qualité du sous-sol et éviter certaines servitudes de profondeur, ces supports prennent appui sur des arcs-boutants coulés sur place.

La surface de glace homologuée est produite par un compresseur et entretenue au moyen d'une surfaceuse Eisbär. L'aile nord abrite les vestiaires, les commodités et supporte les gradins avec 800 places assises, alors que l'aile sud offre quelque 1 200 places, debout.

Une buvette agencée agrmente le séjour du visiteur.

Financement

Par sa décision de construire, le conseil communal définit, au groupe de construction, qui depuis le 1^{er} juin 1977 s'est constitué en association, le mode de financement qui prévoit en outre :

- 71 % en participation communale
- 20 % en emprunts bancaires
- 9 % en capital propre ou social

En outre le déficit annuel d'exploitation est pris en charge par la collectivité publique.

Les premiers pas de notre patinoire-halle polyvalente

Le 7 septembre 1979, dans des locaux battant neufs, se déroule la première assemblée générale constitutive de l'Association.

Les installations de halle polyvalente sont testées, le 19 septembre, lors de la fête du 75^{me} anniversaire de Ciba-Geigy, alors que les équipements de glace subissent l'épreuve, le 23 du même mois, par un match d'ouverture, opposant le HC Lausanne au HC Monthey, renforcé.

La vie de notre patinoire-halle polyvalente

Déjà un jubilé

Le 7 décembre 1989, le président de l'Association soufflait les dix bougies du gâteau d'anniversaire de notre complexe. Lors d'une cérémonie très sobre, il releva les mérites des initiants de cette oeuvre, le bien fondé de leurs prévisions que ces premières années confirmèrent et la célérité, avec laquelle cet ouvrage fut réalisé.

Sa vie de patinoire

De fin août à mars, notre installation retrouve sa vocation première, en recevant

- le Hockey-Club local
- le patinage scolaire
- le Club de Patinage Artistique de Monthey
- le patinage libre du mercredi après-midi



- les Clubs de Hockey extérieurs
- le public amateur de sport de glace.

Sa vie de halle polyvalente

Et le printemps revenu, la patinoire, après nettoyage, se transforme en une halle polyvalente attendant les assemblées, les expositions, les fêtes de musique ou sportives.

Toutefois cette exploitation d'été, limitée par des contraintes d'exploitation, à deux mois, pose problème au comité de l'association, quant à son occupation.

Son exploitation technique et administrative

Deux techniciens, à emploi fixe assure le fonctionnement technique de l'installation. En période de glace, ils sont secondés par une personne auxiliaire.

Le travail administratif occupe, en temps de glace, deux personnes, engagées à temps partiel selon l'occupation.

Gestion de la patinoire et halle polyvalente

En septembre 1979, le comité de construction fut dissous et remplacé, en séance constitutive, par un comité de gestion bénévole, fort de 9 membres, où la municipalité, principal financier est représentée par 3 membres.

Une des tâches du comité, étant d'informer, nous avons, donc, essayé, ici, de vous raconter brièvement, la petite histoire de notre patinoire, de son contexte, avec le seul souci de vous présenter une région un peu discrète, sa façon de vivre et où la volonté concertée de quelques idéalistes peut encore s'exprimer, se concrétiser, pour en améliorer la qualité de vie.

Monthey, le 14 juin 1990

Le comité
de l'Association de la Patinoire
Couverte et Halle Polyvalente

Le rédacteur: Georges Seydoux



MONTHLY



SCHWEIZERISCHER EISHOCKEYVERBAND
LIGUE SUISSE DE HOCKEY SUR GLACE
SWISS ICE HOCKEY ASSOCIATION SIHA

MITGLIED DER IIHF, GEGRÜNDET 1908

MEMBRE DE LA LIHG, FONDÉ EN 1908

Tavannes, le 7 juin 1990

**431 R. Lehmann
Vice-président 1ère ligue groupe 3

Reçu le 15 JUIN 1990

Messieurs,

Ci-joint vous trouverez les propositions pour le calendrier de la saison 1990/91 concernant la 1ère ligue, groupe 3, regroupant les équipes suivantes :

Visp - Fleurier - Saas-Grund - Rot-Blau Bern-Bümpliz - Star-Lausanne - Sion - La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel - Villars - Yverdon - Moutier - Le Locle.

Assemblée du calendrier : samedi 11 août 1990 à l'hôtel Expo, Yverdon, à 10 h. sortie ouest de l'autoroute. Une convocation écrite vous sera envoyée ultérieurement.

Début du championnat : Samedi 20.10.1990
Fin du championnat : Samedi 16.02.1991

Matchs de barrage év.: 19.02.1991

Play-off 1er tour : 21/23/26.02.91
2ème tour : 28.02./2/5.03.91

Date de réserve : 07.03.1991

Matchs de promotion
1er tour : 9/12/14.03.91
2ème tour : 16/19/21.03.91

Matchs de barrage év.: 23.03.1991

Les dates de la ligue vous sont déjà parvenues.

Article 10.40

Tous les matchs de championnat de la 1ère ligue doivent obligatoirement être joués sur patinoires artificielles.

Article 10.41

Les matchs en semaine se joueront le mardi ou le mercredi.
Les matchs de fin de semaine se joueront le samedi, cependant ils pourront être joués le vendredi avec le consentement des deux clubs.

Tout en vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, je vous présente, Messieurs, mes salutations sportives.

Rolf Lehmann
Responsable 1ère Ligue
** 431 LSHG
Vice-président SR
2710 Tavannes



SCHWEIZERISCHER EISHOCKEYVERBAND
LIGUE SUISSE DE HOCKEY SUR GLACE
SWISS ICE HOCKEY ASSOCIATION SIHA

MITGLIED DER IIHF, GEGRÜNDET 1908

MEMBRE DE LA LIHG, FONDÉ EN 1908

Propositions de calendrier : 1ère ligue, groupe 3, saison 1990/91

Rot-Blau Bern-Bümpliz - La Chaux-de-Fonds - Fleurier - Le Locle -
Star-Lausanne - Moutier - Neuchâtel - Saas-Grund - Sion - Villars -
Visp - Yverdon

			Jour	Date	Heure	Lieu
1.	<u>Sa 20.10.90</u>					
	1. Visp	- Le Locle				
	2. Fleurier	- Moutier				
	3. Saas-Grund	- Yverdon				
	4. Rot-Blau Bümpliz	- Villars				
	5. Star-Lausanne	- Neuchâtel				
	6. Sion	- La Chaux-de-Fonds				
2.	<u>Sa 27.10.90</u>					
	1. Le Locle	- La Chaux-de-Fonds				
	2. Neuchâtel	- Sion				
	3. Villars	- Star-Lausanne				
	4. Yverdon	- Rot-Blau Bümpliz				
	5. Moutier	- Saas-Grund				
	6. Visp	- Fleurier				
3.	<u>Ma/me 30/31.10.90</u>					
	1. Fleurier	- Le Locle				
	2. Saas-Grund	- Visp				
	3. Rot-Blau Bümpliz	- Moutier				
	4. Star-Lausanne	- Yverdon				
	5. Sion	- Villars				
	6. La Chaux-de-Fonds	- Neuchâtel				
4.	<u>Sa 03.11.90</u>					
	1. Le Locle	- Neuchâtel				
	2. Villars	- La Chaux-de-Fonds				
	3. Yverdon	- Sion				
	4. Moutier	- Star-Lausanne				
	5. Visp	- Rot-Blau Bümpliz				
	6. Fleurier	- Saas-Grund				
5.	<u>Sa 10.11.90</u>					
	1. Saas-Grund	- Le Locle				
	2. Rot-Blau Bümpliz	- Fleurier				
	3. Star-Lausanne	- Visp				
	4. Sion	- Moutier				
	5. La Chaux-de-Fonds	- Yverdon				
	6. Neuchâtel	- Villars				
6.	<u>Sa 17.11.90</u>					
	1. Le Locle	- Villars				
	2. Yverdon	- Neuchâtel				
	3. Moutier	- La Chaux-de-Fonds				
	4. Visp	- Sion				
	5. Fleurier	- Star-Lausanne				
	6. Saas-Grund	- Rot-Blau Bümpliz				

			Jour	Date	Heure	Lieu
7.	<u>Ma/me 20/21.11.90</u>					
	1. Rot-Blau Büimpliz	- Le Locle				
	2. Star-Lausanne	- Saas-Grund				
	3. Sion	- Fleurier				
	4. La Chaux-de-Fonds	- Visp				
	5. Neuchâtel	- Moutier				
	6. Villars	- Yverdon				
8.	<u>Sa 24.11.90</u>					
	1. Le Locle	- Yverdon				
	2. Moutier	- Villars				
	3. Visp	- Neuchâtel				
	4. Fleurier	- La Chaux-de-Fonds				
	5. Saas-Grund	- Sion				
	6. Rot-Blau Büimpliz	- Star-Lausanne				
9.	<u>Sa 01.12.90</u>					
	1. Star-Lausanne	- Le Locle				
	2. Sion	- Rot-Blau Büimpliz				
	3. La Chaux-de-Fonds	- Saas-Grund				
	4. Neuchâtel	- Fleurier				
	5. Villars	- Visp				
	6. Yverdon	- Moutier				
10.	<u>Sa 08.12.90</u>					
	1. Le Locle	- Moutier				
	2. Visp	- Yverdon				
	3. Fleurier	- Villars				
	4. Saas-Grund	- Neuchâtel				
	5. Rot-Blau Büimpliz	- La Chaux-de-Fonds				
	6. Star-Lausanne	- Sion				
11.	<u>Sa 15.12.90</u>					
	1. Sion	- Le Locle				
	2. La Chaux-de-Fonds	- Star-Lausanne				
	3. Neuchâtel	- Rot-Blau Büimpliz				
	4. Villars	- Saas-Grund				
	5. Yverdon	- Fleurier				
	6. Moutier	- Visp				

Matches retour

			<u>Jour</u>	<u>Date</u>	<u>Heure</u>	<u>Lieu</u>
12.	<u>Ma/me 18/19.12.90</u>					
	1. Le Locle	- Visp				
	2. Moutier	- Fleurier				
	3. Yverdon	- Saas-Grund				
	4. Villars	- Rot-Blau Blümpliz				
	5. Neuchâtel	- Star-Lausanne				
	6. La Chaux-de-Fonds	- Sion				
13.	<u>Sa 22.12.90</u>					
	1. La Chaux-de-Fonds	- Le Locle				
	2. Sion	- Neuchâtel				
	3. Star-Lausanne	- Villars				
	4. Rot-Blau Bümpliz	- Yverdon				
	5. Saas-Grund	- Moutier				
	6. Fleurier	- Visp				
14.	<u>Sa 05.01.91</u>					
	1. Le Locle	- Fleurier				
	2. Visp	- Saas-Grund				
	3. Moutier	- Rot-Blau Bümpliz				
	4. Yverdon	- Star-Lausanne				
	5. Villars	- Sion				
	6. Neuchâtel	- La Chaux-de-Fonds				
15.	<u>Ma/me 08/09.01.91</u>					
	1. Neuchâtel	- Le Locle				
	2. La Chaux-de-Fonds	- Villars				
	3. Sion	- Yverdon				
	4. Star-Lausanne	- Moutier				
	5. Rot-Blau Bümpliz	- Visp				
	6. Saas-Grund	- Fleurier				
16.	<u>Sa 12.01.91</u>					
	1. Le Locle	- Saas-Grund				
	2. Fleurier	- Rot-Blau Bümpliz				
	3. Visp	- Star-Lausanne				
	4. Moutier	- Sion				
	5. Yverdon	- La Chaux-de-Fonds				
	6. Villars	- Neuchâtel				
17.	<u>Sa 19.01.91</u>					
	1. Villars	- Le Locle				
	2. Neuchâtel	- Yverdon				
	3. La Chaux-de-Fonds	- Moutier				
	4. Sion	- Visp				
	5. Star-Lausanne	- Fleurier				
	6. Rot-Blau Bümpliz	- Saas-Grund				

			Jour	Date	Heure	Lieu
18.	<u>Ma/me 22/23.01.91</u>					
	1. Le Locle	- Rot-Blau Bümpliz				
	2. Saas-Grund	- Star-Lausanne				
	3. Fleurier	- Sion				
	4. Visp	- La Chaux-de-Fonds				
	5. Moutier	- Neuchâtel				
	6. Yverdon	- Villars				
19.	<u>Sa 26.01.91</u>					
	1. Yverdon	- Le Locle				
	2. Villars	- Moutier				
	3. Neuchâtel	- Visp				
	4. La Chaux-de-Fonds	- Fleurier				
	5. Sion	- Saas-Grund				
	6. Star-Lausanne	- Rot-Blau Bümpliz				
20.	<u>Sa 02.02.91</u>					
	1. Le Locle	- Star-Lausanne				
	2. Rot-Blau Bümpliz	- Sion				
	3. Saas-Grund	- La Chaux-de-Fonds				
	4. Fleurier	- Neuchâtel				
	5. Visp	- Villars				
	6. Moutier	- Yverdon				
21.	<u>Sa 09.02.91</u>					
	1. Moutier	- Le Locle				
	2. Yverdon	- Visp				
	3. Villars	- Fleurier				
	4. Neuchâtel	- Saas-Grund				
	5. La Chaux-de-Fonds	- Rot-Blau Bümpliz				
	6. Sion	- Star-Lausanne				
22.	<u>Sa 16.02.91</u>					
	1. Le Locle	- Sion				
	2. Star-Lausanne	- La Chaux-de-Fonds				
	3. Rot-Blau Bümpliz	- Neuchâtel				
	4. Saas-Grund	- Villars				
	5. Fleurier	- Yverdon				
	6. Visp	- Moutier				

Les matchs des deux derniers tours se joueront tous à 20 h. et aux dates indiquées ci-dessus, soit les 9 et 16.2.1991.

11^{ème} ligue - groupe 5 / Saison 1990 - 1991

PROJET DE CALENDRIER -

Clubs	UNIVERSITÉ NE.	fontaine Neuchâtel
1	LES TOUITS DE MT.	LES TOUITS DE MT.
2	STAR CAX-DE-FBS	LES CHA-DE-FBS
3	TRAMELAN	TRAMELAN
4	ST. IMIER	ST. IMIER
5	ALLAINE	Fontenay
6	UNTERSTADT FR.	FRIBOURG
7	COURT	MOUTIER
8	FRANCHES-MONT.	Saignesgier
9	ST. CROIX	Yverdon
10		

27-28 OCT. / 1-1	Jour - stade - heure
Université	St. Croix
Les Touits	Fr. Mont.
Star Csf	Court
Tramelan	Unterstadt
St. Imier	Allaine

30-31 OCT. / 2-1	
St. Croix	Allaine
Unterstadt	St. Imier
Court	Tramelan
Fr. Mont.	Star Csf
Université	Les Touits

13-04 NOV. / 3-1	
Les Touits	St. Croix
Star Csf	Université
Tramelan	Fr. Mont.
St. Imier	Court
Allaine	Unterstadt

10-11 NOV. / 4-1	
St. Croix	Unterstadt
Court	Allaine
Fr. Mont.	St. Imier
Université	Tramelan
Les Touits	Star Csf

17-18 NOV. / 5-1	
Star Csf	St. Croix
Tramelan	Les Touits
St. Imier	Université
Allaine	Fr. Mont.
Unterstadt	Court

24-25 NOV. / 6-1	
St. Croix	Court
Fr. Mont.	Unterstadt
Université	Allaine
Les Touits	St. Imier
Star Csf	Tramelan

1-02 DEC. / 7-1

IZAMELBA - St. Croix
St. Luier - Star C&F
Allsine - Les Touts
Uterstadt - Universite'
Court - Fr. Hout.

18-09 DEC. / 8-1

St. Croix - Fr. Hout.
Universite' - Court
es Touts - Uterstadt
Star C&F - Allsine
IZAMELBA - St. Luier

5-16 DEC. / 9-1

St. Luier - St. Croix
Allsine - IZAMELBA
Uterstadt - Star C&F
Court - Les Touts
Fr. Hout - Universite'

22-23 DEC. / 1-2

St. Croix - Universite'
Fr. Hout - Les Touts
Court - Star C&F
Uterstadt - IZAMELBA
Allsine - St. Luier

05-06 JAN. / 2-2

Allsine - St. Croix
St. Luier - Uterstadt
IZAMELBA - Court
Star C&F - Fr. Hout.
Les Touts - Universite'

12-13 JAN. / 3-2

St. Croix - Les Touts
Universite' - Star C&F
Fr. Hout - IZAMELBA
Court - St. Luier
Uterstadt - Allsine

19-20 JAN. / 4-2

Uterstadt - St. Croix
Allsine - Court
St. Luier - Fr. Hout.
IZAMELBA - Universite'
Star C&F - Les Touts

26-27 JAN. / 5-2

St. Croix - Star C&F
Les Touts - IZAMELBA
Universite' - St. Luier
Fr. Hout - Allsine
Court - Uterstadt



SCHWEIZERISCHER EISHOCKEYVERBAND
LIGUE SUISSE DE HOCKEY SUR GLACE
SWISS ICE HOCKEY ASSOCIATION SIHA

MITGLIEDERBUCH 1986

MEMBRE DELA - G. FONCEE - 1986

** 432 ROLAND PELLETIER
Membre CR

ORMES 28 / 039 23 16 96
2300 La Chaux-de-Fonds

DIRECTION DES PATINOIRES

La Chaux-de-Fonds, le 29 juin 19

Concerne : saison 1990-91 - calendrier

Messieurs,

Avec la présente, je vous transmets les projets de calendriers pour l'IIème ligue groupe 5 et IIIème ligue groupes 9-10.

Je vous prie d'en tenir compte dès à présent pour l'établissement de vos plannings et c'est sur cette base que nous travaillerons lors de la séance du

6 août prochain à Neuchâtel,

à laquelle je vous remercie d'ores et déjà d'assister.

Pour les patinoires qui ne pourraient malheureusement pas y participer, je vous serais reconnaissant de me retourner ces calendriers en y inscrivant les jours, dates et heures des rencontres, qui concernent vos clubs locaux, afin que je sois en possession des éléments permettant l'établissement de l'ensemble du calendrier début août.

En vous remerciant de votre collaboration, je vous présente, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Roland Pelletier
**432 ROLAND PELLETIER

29-30 JAN. / 6-2
Court - St. Croix
Unterstadt - Fr. Mout.
Allaine - Université
St. Imier - Les Touts
Tasmelan - Star C&F

02-03 FEV. / 7-2
St. Croix - Tasmelan
Star C&F - St. Imier
Les Touts - Allaine
Université - Unterstadt
Fr. Mout - Court

09-10 FEV. / 8-2
Fr. Mout. - St. Croix
Court - Université
Unterstadt - Les Touts
Allaine - Star C&F
St. Imier - Tasmelan

16-17 FEV. / 9-2
St. Croix - St. Imier
Tasmelan - Allaine
Star C&F - Unterstadt
Les Touts - Court
Université - Fr. Mout.

III^eème ligue - groupe 9 / Saison 1990-1991

PROJET DE CALENDRIER -

1	RECOUVRIER	Fahioire	TZAMELBA
2	COGEMOAT		St. Iuier
3	TAKOUES		TZAMELBA
4	CEWUIES		Mouher
5	MOUHIE II		Mouher
6	TZAMELBA II		TZAMELBA
7	COURTELE		Sarguelesier
8	COURT II		Mouher
9	LES BREULEUX		Sarguelesier

Jour - date - heure

1-28 OCT. / 1-1	LES BREULEUX		
ORGEMOAT	COURT II		
STANUES	COURTELE		
CEWUIES	TZAMELBA II		
MOUHIE II			

3-04 NOV. / 2-1	MOUHIE II		
COURTELE	CEWUIES		
COURT II	STANUES		
LES BREULEUX	COGEMOAT		
RECOUVRIER			

06-07 NOV. / 3-1	RECOUVRIER		
STANUES	LES BREULEUX		
CEWUIES	COURT II		
MOUHIE II	COURTELE		
TZAMELBA II			

COURT II	TZAMELBA II
LES BREULEUX	MOUHIE II
RECOUVRIER	CEWUIES
COGEMOAT	STANUES

17-18 NOV. / 5-1	COGEMOAT	
CEWUIES	RECOUVRIER	
MOUHIE II	LES BREULEUX	
TZAMELBA II	COURT II	
COURTELE		

24-25 NOV. / 6-1	COURTELE	
LES BREULEUX	TZAMELBA II	
RECOUVRIER	MOUHIE II	
COGEMOAT	CEWUIES	
STANUES		

01-02 DEC. / 7-1	STANUES	
MOUHIE II	COGEMOAT	
TZAMELBA II	RECOUVRIER	
COURTELE	LES BREULEUX	
COURT II		

08-09 DEC. / 8-1	COURT II	
RECOUVRIER	COURTELE	
COGEMOAT	TZAMELBA II	
STANUES	MOUHIE II	
CEWUIES		

15-16 DEC. / 9-1

Tzamekay II - Cremines
Courtelle - Fuzunes
Court II - Corgemont
Les Breuleux - Recouvrier

22-23 DEC. / 1-2

Tzamekay II - Moutier II
Courtelle - Cremines
Court II - Fuzunes
Les Breuleux - Corgemont

05-06 JAN. / 2-2

Corgemont - Recouvrier
Fuzunes - Les Breuleux
Cremines - Court II
Moutier II - Courtelle

12-13 JAN. / 3-2

Courtelle - Tzamekay
Court II - Moutier II
Les Breuleux - Cremines
Recouvrier - Fuzunes

19-20 JAN. / 4-2

Fuzunes - Corgemont
Cremines - Recouvrier
Moutier II - Les Breuleux

26-27 JAN. / 5-2

Court II - Courtelle
Les Breuleux - Tzamekay II
Recouvrier - Moutier II
Corgemont - Cremines

02-03 FEV. / 6-2

Franches - Fuzunes
Moutier II - Corgemont
Tzamekay II - Recouvrier
Courtelle - Les Breuleux

09-10 FEV. / 7-2

Les Breuleux - Court II
Recouvrier - Courtelle
Corgemont - Tzamekay II
Fuzunes - Moutier II

12-13 FEV. / 8-2

Moutier II - Cremines
Tzamekay II - Fuzunes
Courtelle - Corgemont
Court II - Recouvrier

16-17 FEV. / 9-2

Recouvrier - Les Breuleux
Corgemont - Court II
Fuzunes - Courtelle
Cremines - Tzamekay II